

## Association COMPRENDRE

15E Avenue Saint Jean de Beauregard 91400-ORSAY

Tél. 06 88 18 09 05    <http://comprendre.orsay>

### Compte rendu de la rencontre-débat du mardi 24 mai 2011 à Orsay

#### 'L'avenir de la Politique Agricole Commune et la sécurité alimentaire mondiale'

animée par **Bernard B1ACHELIER**, ; Directeur de la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM ) [www.fondation-farm.com](http://www.fondation-farm.com)

*Environ trente-cinq personnes ont participé à la rencontre-débat organisée par Comprendre sur le thème de la Politique Agricole Commune (PAC) en relation avec les problèmes de sécurité alimentaire dans le Monde, points que Bernard Bachelier a successivement exposés, avant de préciser quels devaient être les objectifs de la prochaine réforme de la PAC et du G 20 pour avancer dans la résolution de ces questions.*

*Une large discussion avec les participants a permis de préciser un certain nombre de points abordés par notre invité.*

### La Politique Agricole Commune

Bernard Bachelier a tenu tout d'abord à préciser que la PAC ne devait pas être positionnée dans un cadre français ou même européen, mais dans un cadre mondial, ce qui explique notamment le titre de son intervention..

La PAC a été créée par le traité de Rome, signé le 25 mars 1957, avec les objectifs suivants :

- garantir la sécurité et l'indépendance alimentaire de la Communauté Européenne
- assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs
- stabiliser les marchés
- accroître la productivité et diffuser le progrès technique
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs

### Les principales réformes

1984 - réduction des prix de soutien et quotas laitiers : réduire les excédents

1988 - gel des terres : jachères

1992 - baisse des prix garantis et premières mesures environnementales

1999 - instauration des deux piliers (accord de Berlin)

*Premier pilier* : soutien de la production et gestion des marchés

- aides directes
- prix d'intervention (céréales, produits laitiers, viande bovine)
- conditionnalité des aides : environnement, santé, bien-être animal

*Deuxième pilier* : développement rural, environnement

- 2003 **réforme majeure** (accord de Luxembourg) mise en place à partir de 2007 'sans révolution' :
- découplage des aides* : celles-ci ne seront plus liées aux quantités produites, mais aux surfaces cultivées. et intègrent des exigences environnementales.
  - diminutions progressives des 'restitutions'* (système de compensation garantie par rapport aux cours mondiaux)

### Les dispositions environnementales

#### *Conditionnalité des aides directes selon des directives et des règlements européens (1<sup>er</sup> pilier)*

- santé publique
- santé des animaux
- protection des eaux
- protection de la flore et de la faune

#### *Bonnes pratiques agricoles et environnementales définies par les Etats membres*

#### *Mesures agro-environnementales (2<sup>e</sup> pilier)*

- entretien des haies, fertilisation raisonnée

### Aujourd'hui ...

- la PAC est la première et la seule politique intégrée
- le budget de la PAC en 2010 était de 57 milliards d'euros, soit 40% du budget de l'U.E.
- la France finance 18% du budget de l'UE. Elle en est le 1<sup>er</sup> contributeur, mais était jusqu'en 2009 le premier bénéficiaire c'est-à-dire qu'elle recevait plus que sa contribution

### La PAC a bien rempli sa mission ...

- l'alimentation est abondante, saine et bon marché
- l'agriculture s'est modernisée et le monde agricole a réussi ses mutations démographique, sociale et économique sans crise majeure
- la France possède un grand secteur agroalimentaire exportateur

### Les enjeux de la PAC 2013 :

- définir la PAC pour la période 2014-2020
- les questions environnementales prendront d'autant plus d'importance que les négociations doivent maintenant passer par le Parlement européen, où les Verts ont une large place. On doit d'ailleurs remarquer, que la lisibilité de cette politique est mauvaise : l'UE fait beaucoup dans ce domaine, mais le grand public ne le sait pas
- le financement :
  - le budget global* : les négociations opposeront ceux qui veulent le diminuer et ceux qui veulent le maintenir en le 'verdissant'.
  - la répartition du budget* : on doit s'attendre à une double évolution de la répartition : par pays et par filière (les filières françaises des céréales, des oléagineux et des betteraves seront peut-être touchées...)
- la régulation, pour laquelle la France accomplit un gros travail, et l'ouverture des marchés
- les nouveaux Etats membre qui comptent des millions d'agriculteurs (Pologne, Roumanie)

## Le contexte alimentaire mondial

### La crise alimentaire de 2008

#### *Le retour de la malnutrition :*

Augmentation en 2008/2009 du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde (personnes vivant sous le seuil minimum de consommation énergétique selon les normes FAO-OMS)

en millions de personnes : 900 en 1974 , 1025 en 2009 , 925 en 2010 :

Les évènements climatiques, la volatilité des prix agricoles ont entraîné en 2008/2009 les émeutes de la faim dans de nombreux pays du Tiers Monde

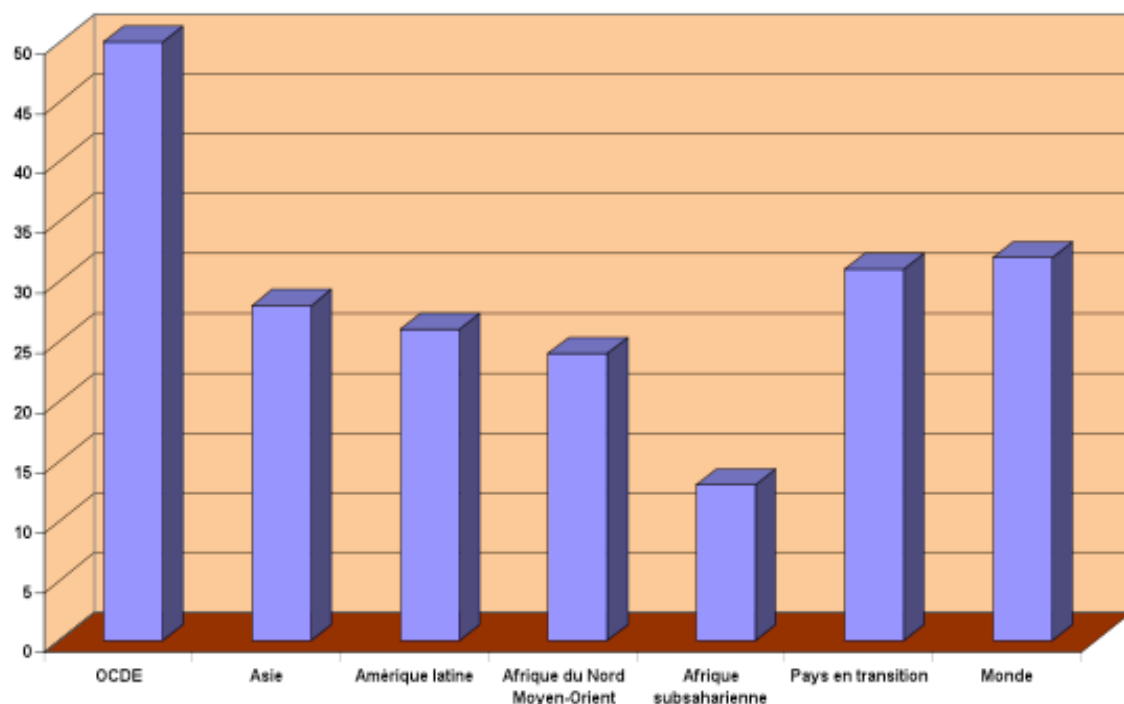
### Les enjeux des prochaines décennies

- nourrir le monde en 2050  
estimation de la population mondiale (en milliards d'habitants)  
*janvier 2011 : 6,9      2050 : 9,2 dont Asie : 4,5 et Afrique : 1,7*
- prévenir les conséquences du changement climatique
- économiser l'eau
- réguler les échanges internationaux

### Les scénarios de la F.A.O.

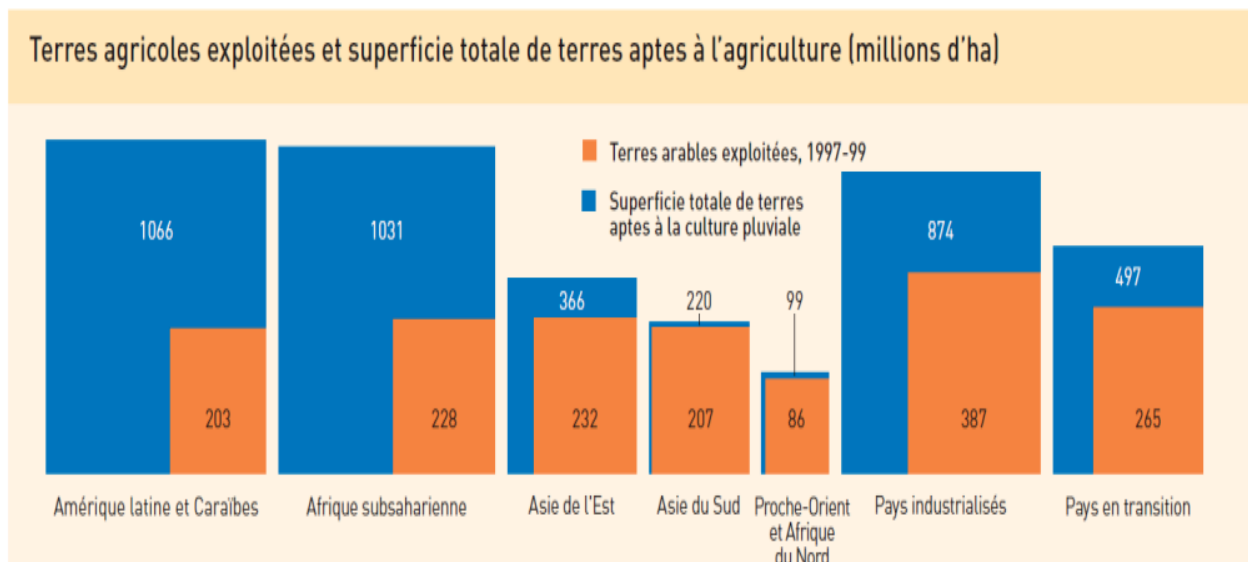
Il faudra augmenter les productions d'au moins 70 % ; cela devra se faire par les accroissements simultanés des surfaces cultivées et surtout des rendements qui devraient contribuer pour 90 % à cette augmentation des productions. La figure ci-dessous illustre les énormes différences actuelles dans les rendements céréaliers moyens dans le monde.

Quintaux par hectare



Rendements céréaliers en quintaux par hectare

Ceci explique que 80 % de l'augmentation se fera dans les pays en développement, les surfaces cultivées ne devraient pas croître de plus de 120 millions d'hectares



Source = rapport Agriculture mondiale : horizon 2015/2030 (FAO)

## Les enjeux du G 20

C'est la France, présidente du G 20 en 2011, qui en fixe l'ordre du jour et particulièrement la lutte contre la volatilité des marchés, qui a la faveur des Européens, mais pas nécessairement celle d'un certain nombre d'autres pays du G 20.

### 1 .La régulation des marchés agricoles mondiaux (G20 agricole)

- transparence et information sur les transactions et les précisions de récoltes
- concertation internationale sur les décisions en matière de gestion des stocks et exportations
- régulation des marchés à terme et lutte contre la spéculation

### 2 La sécurité alimentaire (G20 développement)

- relance de l'investissement
- nouvelles politiques agricoles
- régulation des marchés nationaux et régionaux

La sécurité alimentaire n'est pas liée à la volatilité des cours, mais aux défauts de production, là où elle est possible, par manque d'aide appropriée aux agriculteurs des pays en voie de développement au moment opportun et aussi par l'insuffisance d'outils de gestion

## De nouvelles politiques agricoles

- des politiques agricoles favorables à une conception économique de l'agriculture
- refonte des fonctions des États : politiques publiques, fiscalité, actions incitatives, accès au crédit, soutien aux organisations agricoles, administrations, infrastructures
- relance des investissements en faveur de l'agriculture : budgets nationaux et aide publique

## Discussion (extraits)

### Q ; Le problème de la concurrence production agro-alimentaire ←-→ agrocarburants ?

R. De façon générale, la volatilité des prix de denrées agricoles n'est pas liée à la production de agrocarburants. Le Brésil, qui en produit beaucoup à partir de la canne à sucre, reste un gros exportateur de produits agro-alimentaires. La situation est la même en France pour les exportations issues de la betterave, malgré la production d'éthanol pour agrocarburants. Ceux-ci ne sont pas le cœur du problème de la sécurité alimentaire mondiale.

### L'expérience de l'association 'Échanges Orsay –Dogondoutvhi, Niger

Les rendements céréaliers ne sont encore souvent que de 3 quintaux/ha, loin des 10 qx/ha cités pour l'Afrique sub-saharienne, qui sont là bas un objectif à court/ moyen terme.

L'expérience menée depuis 3 ans à Dogondoutchi montre que les ressorts essentiels pour augmenter les rendements et les revenus des agriculteurs sont d'une part les progrès techniques (semences, fertilisation, préparation du sol), la pédagogie par l'exemple grâce au soutien de conseillers agricoles locaux et le soutien financier sous forme de prêts cautionnés sur les récoltes (Crédit Mutuel du Niger et association).

Ces prêts permettent non seulement l'achat des intrants mais le retard des ventes de quelques mois après la récolte afin d'attendre la remontée des cours. Cela évite la vente à bas prix à des spéculateurs au moment de la récolte. La cible des 10 quintaux/ha est ainsi atteinte et les revenus des agriculteurs sont fortement augmentés car la charge des emprunts est faible. Cet exemple illustre que la réussite est liée à la conjonction de trois facteurs : techniques, éducationnels et politico-financiers.

### Q. Le rôle de l'OMC dans la structure des prix agricoles ?

R. Ce n'est pas l'OMC mais les États qui restent maître de leur politique au niveau national (cas du coton aux USA). Par contre, c'est la FMI qui a imposé à certains Etats, dans le cadre de la réduction des déficits publics. la baisse de leurs subventions de régulation.

### Q. .Les achats massifs de terres en Afrique ou en Amérique Latine par les pays asiatiques ?

R. Il y a, en fait, beaucoup plus d'annonces que de réalisations. Là où les gouvernements locaux sont forts, des législations restrictives apparaissent (cas du Brésil). Il existe aussi maintenant des mouvements paysans locaux bien organisés et réactifs.

Les opérations prévues à Madagascar ont été annulées lors du récent changement de régime politique, mais certaines sont en cours au Soudan et en Ethiopie.

### Q. Importations e/out exportations ?

R. L'objectif principal doit être, notamment en Afrique, de développer la production de produits commercialisables sur le marché intérieur. Par exemple, le riz sénégalais n'est pas compétitif localement avec celui qui est importé des USA Il faut investir en moyens de production et en formation. C'est, par exemple, ce qui a été fait avec succès au Malawi qui, d'importateur de maïs, en est devenu exportateur en quelques années.

Malgré tout, il y aura toujours des pays importateurs de denrées alimentaires, déficitaires pour des raisons structurelles (démographie, climat), c'est le cas du sud de la Méditerranée (Maghreb, Libye, Egypte..)

Q. L'avenir de la filière coton en Afrique ?

R. Le coton produit en Afrique ne nécessite que peu ou pas d'irrigation (ce n'est pas le cas aux USA ou en Asie Centrale). L'enjeu est la mise au point de plants résistant à la sécheresse.

Le coton OGM résistant aux insectes, déjà en production, permet d'obtenir des rendements environ 30 % plus élevés, en utilisant trois fois moins de produits insecticides. La aussi, Monsanto reste maître du jeu, en imposant le partage des bénéfices aux les producteurs locaux. On doit regretter que la France n'ait pu jouer son rôle dans ce domaine au moment où elle aurait été position de le faire. En effet, les variétés locales dans lesquelles le gène produisant la toxine naturelle Bt ont été mise au point par la coopération française (CIRAD, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement.) dont Bernard Bachelier était à l'époque le directeur.

### **Bibliographie**

- B.Bachelier 'Sécurité alimentaire : un enjeu mondial', éd. Fondapol / FARM (2010)
- B.Bachelier 'Pour une nouvelle Politique Agricole Commune', ed. Fondapol / FARM (2011)
- B.Bachelier 'Le C 20 agricole : une chance pour l'agriculture mondiale,' ,ed.FARM (2011)